



République Française - Département de la Loire - Arrondissement de Roanne

MAIRIE DE SAINT ROMAIN LA MOTTE 42640

Tél. 04-77-64-50-43 Fax 04-77-64-58-14

site Web [www.stromain.fr](http://www.stromain.fr)

Décembre 2009



# LE p'tit curieux

N°33



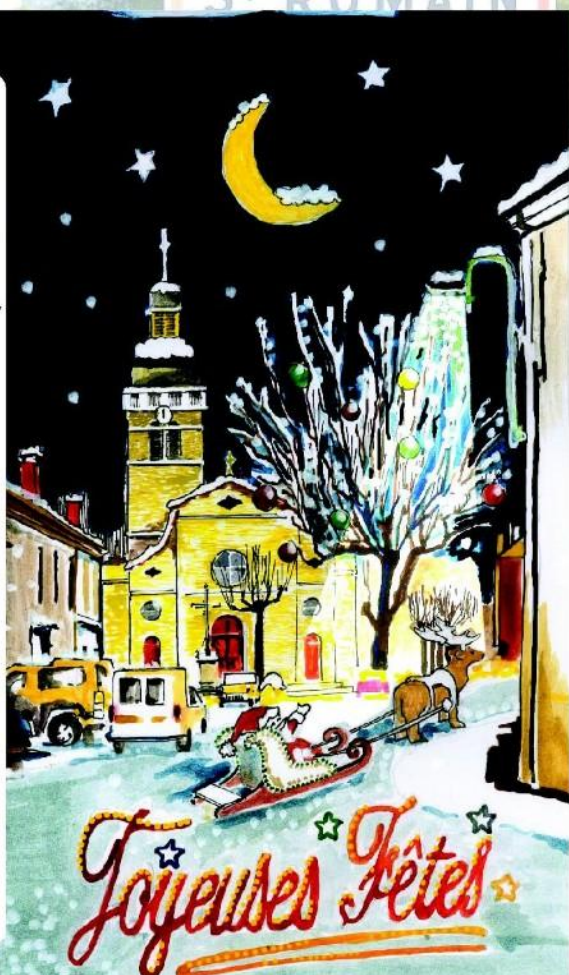
*Le remembrement autour de la RN7*



*Le Père Noël s'invite chez nos petits sportifs*



*Des livres pour Noël  
Le P'tit Curieux  
vous souhaite  
une Bonne Année*



## Joyeuses Fêtes

Réalisation: Catherine PULVERMULLER, alias Lilly-Rose; [www.piecesuniques.fr](http://www.piecesuniques.fr)



## *Message des enfants de l'école*

**B**onne année en quelques mots: **J**ouets  
**O**eil qui brille **O**h le Père-Noël  
**N**ouvelle année qui commence **Y**eux émerveillés  
**N**eige qui tombe **É**voquer le Père-Noël  
**E**t voeux de bonheur **U**nique en son genre  
**X**ylophone fait beaucoup de bruit  
**A**nnée merveilleuse  
**N**e passe pas trop vite **N**oble Père-Noël  
**N**ouvelles résolutions **O**rganisé par le Père-Noël  
**E**nfants joyeux **É**blouis les yeux des enfants  
**E**t bonne santé à tous !!! **L**uisant dans la nuit de NOEL

Classe CM2 CM1

Léa, Léon et Flavien (CM2)





Jacques DUPIERRIS

## ■ L'édito ■

C'était presque un rêve d'enfant, rendre notre clocher accessible à tous et découvrir la campagne Saint-Romanaise. C'est désormais chose faite et c'est une belle manière de mettre en valeur notre patrimoine et offrir également une salle d'exposition atypique aux artistes. Cela reste pour moi un des chantiers les plus attachants que nous avons menés jusqu'à lors.

Mais déjà d'autres nous appellent et exigent que nous avançons avec la même détermination. **Le projet de boulangerie** est aujourd'hui sur les « rails ». Un programme a été défini avec notre artisan et nous espérons une ouverture de chantier d'ici fin 2010.

Nous ambitionnons dans le même temps d'établir le programme pour la **salle des fêtes**.

Le Conseil municipal a également travaillé sur la valorisation de l'action éducative des associations sportives. En effet, après avoir œuvré depuis 1995 à la structuration de l'accueil des enfants au niveau communal et intercommunal, il m'est apparu essentiel d'établir un **partenariat avec nos associations sportives** qui mettent en place des actions envers les jeunes. Une charte a donc été établie sur 3 ans par laquelle les associations s'engagent à assurer le développement de la pratique sportive par un encadrement de qualité et un projet d'éducation sociale et citoyenne pour nos enfants. En retour, la municipalité s'est engagée à apporter une aide financière à chaque association au prorata du nombre d'équipes jeunes engagées dans une compétition.

C'est dans l'intérêt commun que l'on trouve les ressources pour construire ensemble et être partenaire.

Dans un autre domaine social, nous menons une réflexion sur la mise en œuvre d'une **Maison d'Accueil Rurale pour Personnes Agées**. Nos aînés et leur famille seront sollicités pour nous faire part de leurs attentes sur cette proposition de structure intermédiaire répondant, nous semble-t-il, au besoin de logements adaptés sur notre bourg et qui sera accompagnée d'un projet social ambitieux.

Voyez comme notre commune est vivante et ne manque pas de projets.

Les réformes à venir qui consolideront le rôle du « couple » Communes-Intercommunalité n'entament pas notre volonté. Elles seront, je l'espère, une occasion de nous faire évoluer vers une nouvelle organisation territoriale, source de plus d'efficacité et de progrès pour le Roannais.

**Bonne année 2010**, pleine d'espoir et d'optimisme raisonnable.

Le Maire,  
André DANIERE

## Liste des associations



Association	Président	Téléphone - Adresse
Amicale Boules Lyonnaises	VARRENNE Gilbert	04-77-64-55-48 / 111 chemin de Senouche - St-Romain-la-Motte
Association des familles	BOUCHERY Joseph	04-77-64-52-30 / 3190 Route Nationale 7 - St-Romain-la-Motte
Association Paroissiale	PIGON Louis	04-77-64-51-68 / 46 chemin du Four à Chaux - St-Romain-la-Motte
ASSR Basket	KONFAL Jean	04-77-64-53-49 / 661 rue de Trébande - St-Romain-la-Motte
Centre de Loisirs l'Île des enfants	BOUCHER Florence	04-77-64-53-47 / 799 chemin de la Malgarnie - St-Romain-la-Motte
Club des jeunes	DUCARD Pierre	04-77-64-56-15 / 525 chemin du Four à Chaux - St-Romain-la-Motte
Club des jeunes section pétanque	ZAPPAROLI Jean	04-77-72-33-42 / 22 rue Proudhon - Roanne
Club du 3ème âge	SOUCHON Henri	04-77-68-67-91 / 2045 route de Roanne - St-Romain-la-Motte
Comité des fêtes	DARCON Arletto	04-77-64-54-14 / 950 chemin de la Malgarnie - St-Romain-la-Motte
CUMA de St-Romain-la-Motte	DANIERE Jean-Paul	04-77-64-56-70 / 1108 route de Pouilly-les-Nonains - St-Romain-la-Motte
CUMA Culture Mids	COUAVOUX Olivier	04-77-64-56-90 / Les Gayets - St-Germain-Lespinnasse
Entente Filerin Foot	BERAUD Jean-Paul	04-77-71-21-84 / 6 lot. La Pléiade - Commelle-Vernay
G.L.C.	CHAUVEROCHÉ Gérard	04-77-64-53-02 / 240 rue d'Enfer - St-Germain-Lespinnasse
Loisirs Danse St-Romain	DARCON Guy	04-77-64-54-14 / 950 chemin de la Malgarnie - St-Romain-la-Motte
P.G.-C.A.T.M.	CHIANTÉLOT J.-Paul	04-77-71-76-68 / 26 allée A. Berges - Riorges
Son des écoles	DUVERGER Gabriel	04-77-64-49-82 / 136 montée des Acacias - Renaison
Syndicat Agricole	GEFFROY Margarida	04-77-64-58-32 / 112 impasse Galvain - St-Romain-la-Motte
Tennis Club	LEPINI Christian	04-77-64-58-32 / 1050 chemin de la Roche - St-Romain-la-Motte
	DUBANCHET Jean-Claude	04-77-64-51-24 / 36 impasse des Acacias - St-Romain-la-Motte

Elevage canin "La Messugnière"

Shih Tzu,  
Golden Retriever,  
Berger Allemand,  
Westies



M. Jailloux Jean-Luc  
Le Rocher - 42640 St Romain la Motte  
Tél. 04 77 66 96 30  
Port. 06 17 52 63 45

**FLOP**

**Maison GRISARD SARL**

Traiteur  
Boucherie - Charcuterie

Pour vos réceptions :  
grands choix de menus selon votre budget, emportés,  
livrés ou servis

2 adresses pour vous servir  
halles Diderot  
10, avenue centrale  
Centre Frais  
Tél. 04 77 68 34 05 - Fax. 04 77 71 08 41  
ROANNE

**AU BON ACCUEIL**

AXE MOULINS-LYON  
SAINT-ETIENNE  
RN7

42640 St Romain La Motte  
Tél : 04 77 70 12 03

**RIVER**



*Etat Civil**Naissances*

GESBERT Emma Nadine Michèle	4 décembre 2008
DECORAY Gabriel Victor Antoine	2 janvier 2009
JURY Paul Philippe Emile	18 janvier 2009
BOUCHERY Théo	12 mars 2009
SALAMANI Cloé	11 juin 2009
DI CALOGERO Léa Emmy	13 juin 2009
MEVIAL Shun	14 juin 2009
PERICHON Noé	24 juillet 2009
MBSTDAGH William David Nolan	28 septembre 2009

*Mariages**Mariages célébrés à Saint Romain la Motte*

FAZENDA Loïc et BECOUZE Gaëlle	13 juin 2009
VIAL Thomas Pierre Joseph et DURAND Betty	27 juin 2009
HISS Xavier Grégory et GALLEGRO Cécile Sylvia	11 juillet 2009
GERARD Alexis Pierre et DANIERE Sophie	29 août 2009
DESGUIS Benoît Antoine et GIRAUD Céline	17 octobre 2009

*Mariages célébrés hors de la commune*

ENTAT Steve et GOUTILLE Sandra Isabelle	18 juillet 2009
LHULLIER Anthony et PERRIN Marie Lindsay	5 septembre 2009

*Décès*

FOIVARD épouse MAINAND Françoise Marie Noëlle	19 janvier 2009
COURTIAL Tiffanie Emilie Lucie	7 avril 2009
CHAMPROMIS Georges Daniel Claude	14 août 2009
CABRIN Emmanuel	10 novembre 2009

*Transcriptions de décès*

VINDRIER Michel Fleury François	23 janvier 2009
CAVOT épouse ROCHARD Lucienne Marguerite	18 mars 2009
FLANDINET veuve GERBEL Jeanne Marie	15 avril 2009
SOUCHON Gérard Paul René	24 septembre 2009

*Décès*

## Prestations Communales



Travaux effectués par la commune avec le matériel municipal pour les habitants de la commune (débranchement) pour travaux sur voies privées exclusivement		41 €/H
Participation des constructeurs et lotisseurs aux travaux d'assainissement		
- Construction nouvelle		1 531 €
- Maison ancienne		503 €
Salle municipale		
- Personnes domiciliées sur la commune		72 €
- Personnes extérieures à la commune		194 €
- Sociétés locales		Gratuit
Salle d'Animation (E.R.A.)		
- Particuliers domiciliés sur la commune	1er jour	430 €
	2ème jour	109 €
- Particuliers extérieurs à la commune	1er jour	864 €
	2ème jour	109 €
Concessions cimetières		
- de 15 ans		18 €/m <sup>2</sup>
- trentenaire		41 €/m <sup>2</sup>
- cinquantenaire		83 €/m <sup>2</sup>
Droit de place:		
- Parquets		97 €
- Marchands ambulants		13,60 €
- Camion pizzas (Installation hebdomadaire)		48 €
- Véhicule toilette canin		5 €
Salle d'exposition du clocher:		
- Prix à la journée:		10 €

(\*) Tarifs en vigueur à partir de janvier 2010 : + 1,5 % par rapport à 2009.

Extrait du règlement d'utilisation de la salle municipale : « il est indiqué que chaque foyer habitant sur la commune aura la possibilité de louer la salle municipale une seule fois par an au tarif réservé aux habitants de la commune pour organiser une fête de famille. S'il désire louer la salle une deuxième fois, il devra s'acquitter de la location au prix indiqué aux personnes extérieures à St-Romain-la-Motte. Il est demandé au moment de la réservation un acompte de 50 % du montant de la location. Dans tous les cas d'annulation, celui-ci restera acquis et ne pourra faire l'objet d'aucun remboursement ». Il est précisé que la salle est louée de 8 h 00 le matin à 8 h 00 le lendemain matin.

### RESERVATION DE LA SALLE MUNICIPALE

Le calendrier de réservation des salles par les sociétés s'effectue désormais chaque année courant semaine 40.

Les particuliers ne peuvent donc louer la salle pour l'année suivante qu'à partir de la semaine 43 en faisant connaître leurs souhaits auprès du secrétariat de mairie.

Aucune réservation ou pré-réservation ne sera prise en compte avant cette date.



### Agences postales communales

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8h30 à 11h45.  
La levée du courrier du samedi a lieu le jour ouvré suivant.

En complément de ses métiers traditionnels que sont le courrier, le colis et la banque, l'Enseigne La Poste vous propose des recharges téléphoniques pour tous les opérateurs (Orange, SFR, Bouygues...) N'hésitez pas à vous renseigner dans votre agence postale.

Nouveau : La commune de Saint Romain laMotte et la Poste s'associent pour la création d'un lot de 10 enveloppes pré-timbrées aux couleurs de St Romain la Motte. A découvrir prochainement.

### Commission chemins

Cette année, 17000 euros ont été consacrés pour la remise en état de nos chemins revêtus. Les enrobés à froid représentent à peine le tiers du budget voirie.

4,600 km de fossés en 10 jours sur les secteurs Montée du gros chêne, chemin Martin, chemin du Moulin, Chamarande, Guyodin.

Les lignes axiales et de stop ont été retracées.

Une nouvelle signalétique a été mise en place dans le bourg, pour indiquer les commerces, soins, médecin et bâtiments publics.

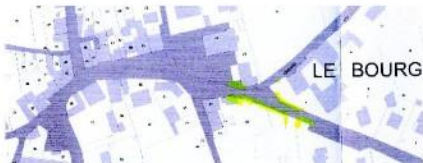


Dans le quartier Voude, souvent incommodé par les eaux de pluie lors de fortes précipitations, d'importants travaux ont été effectués en partie par nos agents. Des tuyaux ont été enfouis, alimentés par des avaloirs et des caniveaux ont été réalisés.

Pour des raisons climatiques, les travaux sur le chemin qui mène au Four à Chaux (vc115) et à l'entrée du cimetière se feront dès la fin de l'hiver.

Des subventions ont été demandées auprès du Conseil Général de la Loire au titre des amendes de polices programme 2010.

Elles serviront à l'achat de barrières pour protéger les piétons aux abords des lieux publics.



Sans oublier le fleurissement et l'achat de mobilier urbain.



## *Les Points d'Apports Volontaires ne sont pas des décharges !*

Les PAV de la commune sont réservés pour le tri des déchets recyclables et ne sont ni des points de ramassage des ordures ménagères ni des déchèteries pour accueillir les encombrants.

Tout encombrant (cartons, déchets verts, électroménagers...) doit être apporté à la déchèterie du Mardeloup à Pouilly les Nonains car il nécessite un traitement particulier et il peut être revalorisé et/ou réutilisé.

Nous vous rappelons que chaque PAV comporte un conteneur pour le verre, un pour les journaux magazines revues, et un pour les emballages recyclables.

Vous devez déposer chaque déchet à l'intérieur du conteneur et rapporter chez vous cartons et sacs qui ont servi à leur transport.

Concernant les ordures ménagères, un ramassage a lieu chaque semaine, le mardi. Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir, car l'heure de collecte peut varier en fonction de divers aléas (problème technique, aléas climatiques...).

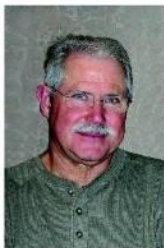
Pour tous renseignements sur le tri de vos déchets, vous pouvez contacter Stéphanie GIGAND à la Communauté de Communes de la Côte Roannaise au 04.77.64.21.33 et demander gratuitement les guides du tri et déchèterie.

## *Numérotation des habitations - Rappel*

Après la dénomination des voies, une numérotation métrique a été mise en place pour localiser plus facilement les habitations.

Les plaques sont à la disposition des administrés et doivent être retirées en mairie le plus tôt possible. Il convient de les fixer soit par collage, soit par vissage le plus près possible de la boîte aux lettres mais non sur celles-ci comme l'exigent les services de la Poste.

Vous trouverez en page centrale, un plan comportant le nom de tous les chemins, rues et routes de notre commune.



*Gérard,* Voici déjà un certain temps que nous ne te voyons plus dans les réunions des commissions ou du conseil municipal. La dernière fois que nous t'avons côtoyé en public, c'était lors du repas que nous avons partagé tous ensemble à Saint André d'Apchon. Tu avais du mal à t'intéresser aux discussions qui sans doute te paraissaient alors sans grande importance devant cette vie que tu sentais filer inexorablement, mais tu avais tenu à être présent. Tout comme tu avais tenu à te représenter aux dernières élections malgré la maladie, tout comme tu as tenu ta place au sein du club de pétanque jusqu'à tes dernières forces. Tout cela tu l'as fait pour essayer de conjurer le sort implacable, sauver cette vie qui t'échappait pour poursuivre ton engagement au service des autres et vivre pleinement entouré de tes petits enfants. Tu as lutté, avec des hauts et des bas, de l'espoir et de l'abattement, mais la maladie a fini par t'emporter.

Ces derniers moments de ta vie, exemples de courage et de dignité, ne doivent pas nous faire oublier l'homme que nous avons connu. Tu as su tisser de solides amitiés au sein de la section pétanque. Tu laisses l'image d'un personnage chaleureux et généreux, aimant partager sa passion. Elu depuis 1989 au conseil municipal, tu as oeuvré au sein de différentes commissions, notamment "bâtiments" où tu as apporté toute ton expérience.

Merci Gérard pour ton engagement au sein de ce conseil, merci pour ta participation en milieu associatif, merci pour avoir partagé avec nous un peu de ta vie.



## Remembrement obligatoire sur notre commune



### Un peu d'histoire,

Avec 996 km, la route nationale 7 de Paris à Menton a été la plus longue de France. Présentant le paysage le plus varié, elle a enflammé l'imaginaire d'un poète comme Charles Trenet. Aujourd'hui, elle est remplacée par des 2x2 voies. Ses anciens tronçons sont régionalisés ou devenus voies communales. Tout ceci n'a pas encore cours chez nous et il s'agit bien de la RN7, route du soleil ou route bleue. Passer par la vallée du Rhône pour gagner le midi, est pratiquement une obligation. Mais avant Lyon, l'option par Nevers et Roanne, voie Bourbonnaise, a toujours été en concurrence avec celle de Bourgogne par Auxerre, Chalon, Mâcon. La 6 contre la 7. Cela a dû commencer dès l'empire romain. Au moyen âge, notre future RN7 n'existe que par tronçons. On passe plus volontiers par Charlieu-Mercigny-Chambilly pour arriver à Montaignet et



Lapalisse. Cette préférence explique en partie le rayonnement de Charlieu à cette époque.

La ville de proximité, c'est alors Saint-Haon-le-Châtel, en Forez, ou Lespinasse sa rivale en Bourgogne, avec leurs Hautes Justices. Les invasions des 5<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> siècles ont fait rechercher des emplacements défendables par l'escarpement ou par l'eau. Roanne, cité gallo-romaine assez importante pour figurer sur une carte antique, n'est plus qu'un petit bourg. Elle devra attendre le 17<sup>ème</sup> siècle pour récupérer l'autorité judiciaire, c'est-à-dire le pouvoir et sa richesse.

Le chemin Romeret qui sortait de la rue Girardin pour atteindre Crozet est l'amorce d'un itinéraire vers le Nord au Moyen-Age. Il dessert alors la motte de la Forest, Mareuil, les Athiaux, Rouillères, Changy. C'est Louis XI, vers 1470/1480, qui impose un chemin plus direct pour les besoins de sa poste royale, à charge pour les habitants de l'ouvrir au besoin. Longtemps, en effet, les chemins sont peu visibles, ne connaissant que piétons et rares cavaliers. Le "Pont Neuf" de Saint Romain date de cette époque. Il sera reconstruit un siècle plus tard (vers 1588) au moment où Henri III développe le service avec des relais et des maîtres de poste.

Le chemin passait par de grands bois, dont celui de la Malgarnie est un vestige. Il faut penser que les couches amassées au-dessus du Pont Neuf relèvent le niveau naturel de 2 m au moins et gommant ainsi la pente qui était très raide. Les volcurs de grands chemins en avaient la tâche facilitée. En 1542, un gentilhomme est assassiné dans le bois Raffin. Qui doit enquêter ?

Voilà qui fut l'occasion d'un conflit entre le seigneur de Boisy/La Motte et celui de la grande chemin » apparaît juste avant la Saint-André-d'Aphon, lequel possédait

notamment Mably. Finalement c'est Jean d'Albon qui

l'emporta contre Gouffier, si bien que le Petit Mareuil (la mairie actuelle !) et les (futurs) Baraques étaient au sieur de Saint-André. Des bornes de limites de fincances avec leurs blasons sculptés furent posées dont deux subsistent. Comme les coupes de bordures ne suffisent pas à dissuader les bandits, Louis XIV ordonne en 1690 de raser entièrement ce bois Raffin. Des maisons (frustes), vont pouvoir s'implanter au

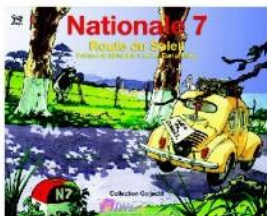


bord de la voie. Les Baraques apparaissent dans les textes notariés en 1750.

Cela n'a pas empêché qu'en 1754, Mandrin, fort de 150 cavaliers, poste en haut de ce lieu-dit des hommes en surveillance, pendant qu'il rançonne les riches Roannais.

La route royale est entretenue à la sueur des paysans que la corvée honnir force à travailler sans salaire trois jours quatre fois par an. Malgré tout, il faut imaginer la poussière en été et la boue épaisse les mauvais jours, ainsi que l'inconfort des anciennes voitures hippomobiles qui n'auront de bonnes suspensions que vers la fin de l'Ancien Régime.

En 1715 naissent les « Ponts et très raide. Les volcurs de grands chemins en avaient la tâche facilitée. En 1542, un gentilhomme est assassiné dans le bois Raffin. Qui doit enquêter ?  
Chaussées », suivi en 1747 de son école sous Trudaine qui met en place une organisation dont nous bénéficions encore. La corporation des « cantonniers et paveuses permanents pour l'entretien de la Saint-André-d'Aphon, lequel possédait  
Révolution. Napoléon investit aussi dans



l'entretien des routes...stratégiques, comme la route impériale n° 8 de Paris à Rome (N7).

Les voies vont s'améliorer, le trafic s'intensifier. Les temps se raccourcissent : au moins 10 jours pour faire Paris-Lyon au Moyen-Age, moins de 2 h en TGV aujourd'hui. Sur la route, les accidents mortels vont suivre une courbe à la hausse. Déjà 1000 morts en 1827, sur les routes de France ! Les grandes routes ont été bordées d'arbres. Aux

Baraques, avant les platanes disparus à leur tour, se dressaient de magnifiques peupliers d'Italie, morts de maladie dans les années vingt. Avec la déviation que l'on espère voir un jour, une «végétalisation» sera implantée mais bien au-delà des accotements, permettant de concilier ainsi sécurité et ombrage.

La route bleue se confond avec la 7 de Paris à Roanne. Ensuite, un raccourci (de 18 km) a pu aussi porter ce nom. Beaucoup choisissaient la N82, préférant la côte de Vendranges à celle du Pin Bouchain. Il faut traverser Saint Etienne, monter le col de la République (dit aussi du Grand Bois) à 1161 m d'altitude et rejoindre la N7, soit à Andance, soit à Valence, après un emprunt de la N86. Cet itinéraire est encore choisi par des conducteurs de belles anciennes qui ne manquent pas d'alimenter leur blog de photos nostalgiques.

La liste des célébrités ayant emprunté la route royale, (Impériale 8 ou Nationale 7) est bien sûr considérable depuis l'empereur germanique Sigismond le 30 janvier 1416.

On peut citer : François 1er qui logea au château de Boisy en 1523; François de Sales en 1618 qui célébra l'office à Châteaumorand; Louis XIII en 1632, qui ne fit que passer à Roanne pour cause d'épidémie. Dix ans auparavant, Richelieu avait appris à La Pacaudière sa nomination au cardinalat. On peut citer encore Louis XIV et Mazarin, Madame de Sévigné qui redoutait l'horrible montée du Pin Bouchain et bien sûr Napoléon qui promit à Roanne la légion d'honneur pour son exploit contre l'armée autrichienne, puis son neveu Napoléon III qui honora sa promesse.

*Dernière représentation provisoire du nouveau tracé de la N7*



## Les enjeux

Il n'est pas nécessaire d'expliquer que le développement d'une région passe par l'essor de ses voies de communication. Celles-ci peuvent être virtuelles avec le formidable essor des nouvelles technologies. Le Département et la région Roannaise sont bien positionnés avec des accès ADSL pratiquement sur tout le territoire.

Les autres peuvent être aériennes, fluviales, ferroviaires ou routières.

Sur le plan routier, le désenclavement du pays Roannais côté Sud-Est maintenant assuré avec le raccordement sur l'A72 en direction de Clermont Ferrand et Saint Etienne alors que le raccordement sur

l'A89 en construction nous rapprochera de Lyon.

Pour que l'ouverture soit complète, l'axe Nord doit être réalisé avec la mise à 2 x 2 voies de la RN7.

L'élargissement de cet axe nécessite d'éviter les agglomérations notamment "les Tuileries" et "les Baraques". Un nouveau tracé s'avère donc indispensable, ce qui impose d'amputer les propriétés agricoles traversées. Les possibilités de passage d'un côté à l'autre d'une 2 x 2 voies sont également restreintes.

L'aménagement foncier peut être traité de deux façons:

- avec exclusion d'emprise: seuls les

propriétaires touchés par l'emprise sont prélevés. L'Etat fait l'acquisition directe de l'emprise auprès de chacun des propriétaires concernés. Le remboursement se fait de part et d'autre de l'ouvrage. Ce fut le cas de Saint Germain Lespinasse.

- avec inclusion d'emprise: la répartition de l'emprise se fait sur l'ensemble des propriétaires; les terrains nécessaires sont mutualisés dans le périmètre retenu. Ce fut le cas de Changy et de notre commune.

Le périmètre est déterminé en fonction de la surface nécessaire pour réaliser les travaux en accord avec l'Etat. Il est, au minimum, de 20 fois l'emprise.

## Les objectifs

La règle d'un remembrement est que "chaque propriétaire doit recevoir, par le nouveau parcellaire, une superficie globale équivalente, en valeur de productivité réelle, à celle des terrains qu'il a apportés." A Saint Romain-la-

Motte et Mably, les réserves foncières stockées par la SAFER ont permis de ne pas amputer les propriétés. Sans ces réserves, le prélèvement aurait pu aller jusqu'à 5 % de la surface.

Le remembrement suit trois objectifs principaux:

- l'augmentation de la taille des parcelles,
- l'amélioration de la configuration des parcelles
- une réduction des distances par rapport à l'exploitation.

Un remembrement est également nécessaire, et c'est le cas à Saint Romain-la-Motte et Mably pour atténuer les effets négatifs du passage en 2 x 2 voies de la N7.



## La procédure

**L'étude préalable d'aménagement foncier fut réalisée de juillet à décembre 2003**

Aujourd'hui, les procédures de remembrement s'efforcent de prendre en compte leurs conséquences paysagères. Depuis une vingtaine d'années, la réglementation oblige notamment les maîtres d'ouvrages à réaliser une étude d'impact environnement préalable. Cette étude expertise le réseau bocager et élabore un schéma directeur des haies à préserver impérativement.

**Constitution de la commission communale d'aménagement foncier**

Comme les travaux concernent deux communes, une commission intercommunale a été constituée avec Mably.

**L'arrêté préfectoral instituant la commission intercommunale est daté du 2 décembre 2003**

Cette commission comprend au total 16 personnes

- un magistrat de l'ordre judiciaire qui la préside
- deux fonctionnaires désignés par le Préfet
- le délégué du directeur départemental des services fiscaux,
- un représentant du Président du Conseil Général,

- trois exploitants (propriétaires ou fermiers) désignés par la Chambre d'Agriculture,
  - le maire et un conseiller municipal désignés par le Conseil Municipal,
  - trois propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune, désignés par le Conseil Municipal,
  - trois personnalités compétentes en matière de protection de la nature, désignées par le Préfet dont une sur proposition de la chambre d'agriculture.
- Une telle composition permet d'assurer un équilibre entre les divers intérêts concernés par l'opération d'aménagement.  
Un appel d'offres permet de désigner un géomètre.

#### Première réunion et désignation du géomètre: 23 décembre 2003

Enquête publique définissant le périmètre et le choix de la réorganisation foncière.



Un commissaire enquêteur tient des permanences en mairie pour recevoir les doléances. Une commission départementale (permanente) d'aménagement foncier et du conseil général donne un avis.  
Un arrêté préfectoral ordonne l'opération.

**Date de l'enquête sur les décisions prises par la commission: du 20 janvier au 3 février 2004**

**Réunion de la commission intercommunale 12 février 2004**

**Avis favorable de la commission départementale 27 février 2004**

**Avis favorable du Conseil Général 15 mars 2004**

**Arrêté préfectoral ordonnant le remembrement 13 avril 2004, modifié le 10 novembre 2005**

#### Evaluation de la valeur des parcelles

La commission

- détermine la nature des cultures à l'intérieur du périmètre de remembrement
- définit pour chaque culture, une classe en fonction de la productivité
- pour chaque classe, fixe par unité de surface, une valeur en points qui exprime ainsi la productivité réelle des terrains.

La classe de productivité permet le cas échéant de pondérer la surface pour équilibrer les potentialités agronomiques réelles.

La détermination de la nature des cultures permet d'éviter de modifier complètement l'économie d'une propriété.

**Travaux de la sous commission intercommunale de juin à septembre 2004**

**La commission adopte le classement des terrains, les chemins et fossés, le périmètre le 7 décembre 2004.**

Enquête publique  
Etat des propriétés  
Droit des propriétaires et des exploitants.



Les commissions intercommunale puis départementale étudient toutes les réclamations puis, après concertation, établissent le document de la valeur des terrains.

**Enquête de 15 jours avec commissaire enquêteur du 10 janvier au 24 janvier 2004**

#### Engagement de mise en valeur

Chaque propriétaire doit recevoir, par le nouveau parcellaire, une superficie globale équivalente, en valeur de productivité réelle, à celles des terrains qu'il a apportés. Cette équivalence doit être calculée par nature de culture afin d'éviter de bousculer l'équilibre d'une exploitation. Cependant, des tolérances, décidées au niveau de la commission départementale, peuvent être apportées, mais ne sauraient excéder 20% des apports dans chaque nature de culture.

Au final:

- le nombre de parcelles de chaque compte de propriété doit diminuer.
- La distance moyenne des terres au centre d'exploitation ne doit pas être allongée.



La commission intercommunale prépare le plan d'échange et négocie avec les propriétaires en recherchant un large consensus.

Elle élabore une proposition de projet parcellaire et de travaux connexes qui sera soumise à enquête publique. Les travaux connexes regroupent tous les travaux qui accompagnent le remembrement : aménagements hydrauliques, remise en état des sols, arrachage et plantation de haies, voiries, clôtures...

Le géomètre établit le nouveau projet de lotissement.

C'est à ce stade que la commission soumet à l'approbation du Conseil municipal les modifications de la voirie rurale qu'elle juge nécessaire.

**Avant projet par la Sous Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier en concertation avec les propriétaires : septembre 2005 à mars 2006.**

**Finition avant projet mai et juin 2006**

#### Enquête publique sur le plan d'échange et constitution d'une association foncière

La commission départementale d'aménagement foncier examine les réclamations. Après les diverses consultations, elle statue sur le plan d'échanges qui est rendu exécutoire après recueil des majorités.

**Consultation avant projet en mairie: 18 septembre au 2 octobre 2006.**

**Rectification novembre 2006**

**Réunion de la commission intercommunale pour adopter le projet de remembrement, le programme de travaux connexes, l'étude d'impact et modalités d'enquête publique sur le projet: 17 janvier 2007.**

#### *Le remembrement en chiffres:*

Superficie de la zone à remembrer: 1220 ha

Nombre de propriétaires intéressés: 254 comptes de propriétaires (154 avec indivis et droits réels), dont 176 ne possèdent qu'une seule parcelle avant remembrement.

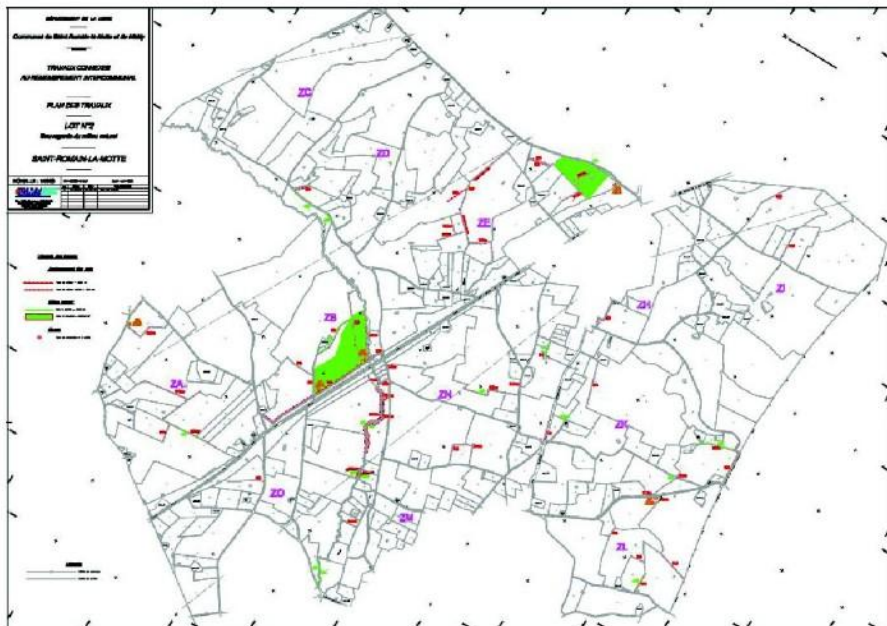
Nombre de parcelles cadastrales: avant 1402, après 451

Nombre moyen de parcelles par propriétaire: avant 5,50, après 1,8.

Surface moyenne par parcelle cadastrale: avant 1ha20a50ca, après 3ha74a50ca

Longueur des chemins créés: 3,1 km

Longueur des chemins supprimés 7,1 km.

*Les assemblées*

La clôture des opérations foncières s'est faite le 21 avril 2008  
 Le transfert de propriété le 1er novembre 2008

Les travaux connexes ont été financés par l'Etat avec la Commune comme maître d'ouvrage.

Ces travaux sont destinés à refaire de nouvelles clôtures et replanter de nouvelles haies pour préserver la biodiversité.

Pratiquement toutes les servitudes d'accès ont été supprimées avec l'ouverture dans le périmètre de nouveaux chemins, la restauration d'autres ainsi que le goudronnage du chemin de Chamarande et des Déportés jusqu'à la croix de Madame Du Martray, limite du périmètre.

Le regroupement des parcelles facilite la modernisation des exploitations.



Bien sûr cela ne se fait pas sans difficulté malgré les nombreuses discussions entre propriétaires, commissions intercommunale et départementale.



Les reproches les plus fréquents sont :

- destruction des haies, des boqueteaux, et arbres isolés
- drainages excessifs,
- arasement des talus, etc...

Cependant, les différentes commissions tentent de limiter ces désagréments avec les travaux connexes.

*L'ensemble des travaux concernant le remembrement a pris fin jeudi 17 décembre 2009 après six ans d'études, d'échanges et d'actions.*



## Hôtel Le Relais de Roanne Restaurant Le Saint Romain



Un hôtel\*\*  
Logis de France  
2 cheminées

Une cuisine  
de qualité  
récompensée  
par 3 cocottes  
Logis de France

Deux salles  
de séminaires

RN7 Roanne Nord - Le Temple - 42640 St-Romain-La-Motte  
Tél. 04 77 71 97 35 - [www.hotel-relais-roanne.fr](http://www.hotel-relais-roanne.fr)



## Un train chargé d'histoire sur le côté Ouest de notre commune

Si sur son côté Est, notre commune est traversée par la RN7, son côté Ouest voit passer les trains depuis fort longtemps. L'implantation de la voie ferrée a modifié le tracé des chemins et parfois l'implantation des maisons. Pourtant, c'est sans doute rarement par une destruction. Ainsi, le premier lieu-dit Saligny, nom d'une famille aisée de Saint-Haon-Le-Châtel au moyen âge, se trouvait sur le

chemin longeant la voie en retournant au bourg, face à un étang, assez loin du chemin de fer. On ne sait pas ce qui a motivé ce transfert total.

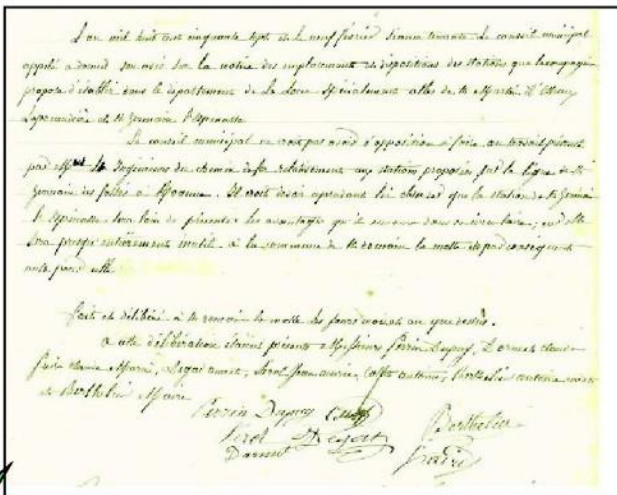
Le chemin de fer a fourni beaucoup d'emplois, et si l'on s'en tient à Saint Romain-la-Motte, celui de garde-barrières. Il y a trois passages à niveau principaux sur la commune: La Raillière, Saligny et Pont d'Oude. Le premier nom aurait-il été influencé par le rail ? Toujours est-

il que "La ralée", (fête des mariés de l'année), est devenue La Raillière. Les cheminots devenus Saint Romanais sautaient-ils le feu à La Raillière ?

En parcourant les registres municipaux, on s'aperçoit que des hommes travaillant aux chemins de fer, comme "poseur" par exemple, se marient dans notre village et y font souche. Le rail a donc été littéralement pour notre village un apport de vie.

Il y a 151 ans, notre commune vit son territoire traversé par le chemin de fer.

Y a-t-il eu remembrement ? Malheureusement, nous n'avons pas de témoignages des réactions des Saint Romanais de l'époque. Quant aux comptes-rendus des conseils municipaux, ils nous renseignent peu. "La ligne Saint Germain des Fossés Roanne dont les premières études remontent à 1851, a été concédée à la compagnie du Paris-Orléans (PO)"



L'an mil huit cent cinquante sept et le neuf février, séance tenante le conseil municipal appelé à donner son avis sur la notice des emplacements des dispositions des stations que la compagnie propose d'établir dans le département de la Loire spécialement celles de Saint Martin d'Estreaux, Lapacaudière et Saint Germain L'Espinasse.

Le conseil municipal ne croit pas avoir d'opposition à faire au travail présenté par Messieurs les Ingénieurs du chemin de fer relativement aux stations proposées sur la ligne de Saint Germain des Fossés à Roanne. Il croit devoir cependant lui observer que la station de Saint Germain L'Espinasse sera loin de présenter les avantages qu'il énonce dans sa circulaire car elle sera presque entièrement inutile à la commune de Saint Romain la Motte et par conséquent nulle pour elle.

Fait et délibéré à Saint Romain la Motte les jours mois et an que dessus.

A cette délibération étaient présents Messieurs Perrin Dupuy, Darnet Claude, Paire Claude Marius, Degas ???, Sérol Jean Marie, Collet Antoine, Berthelier Antoine ??? Berthelier Maire.





Notre département a été le pionnier du Chemin de fer en Europe Continentale. Mais si l'agglomération roannaise a vu arriver le train par le Sud de la Loire dès 1833, il a fallu attendre 1858 pour voir se développer une ligne au Nord de Roanne. En effet, cette dernière ayant refusé l'entrée du train dans la ville, la ligne de Saint Etienne s'arrêtait à Le Coteau.

La première ligne de chemin de fer d'Europe continentale a été mise en service le 30 juin 1827 entre Saint Etienne et Andrézieux. La seconde ligne reliait Saint Etienne à Lyon. Quant à celle d'Andrézieux-Le Coteau, les études débutèrent avant 1830 pour les besoins du transport du charbon.

Les premiers convois directs (Saint



Etienne-Le Coteau) eurent lieu en 1833. Le trajet comportait plusieurs plans inclinés servis par des machines à vapeur fixes permettant

la montée des wagons grâce à un convoi de contrepoids en sens inverse. En 1834, la machine de Neulise explosa et la compagnie, manquant de fonds pour en acheter une nouvelle, on eut recours aux chevaux et même parfois aux boeufs pendant 10 ans pour assurer la traction des wagons.

En ce qui concerne la plaine, toutes les pentes et courbes

avaient été calculées soigneusement mais le voyage restait très long : avant 1845, il fallait

2 heures  $\frac{3}{4}$  à un convoi de voyageurs pour relier Andrézieux au Coteau. En effet, jusqu'à cette date, la traction était assurée par des chevaux. En 1845, ce temps sera abaissé à 1 heure  $\frac{1}{2}$  grâce à la fabrication à Feurs de la machine 111.



Voyant le développement très rapide de la ville voisine grâce à l'arrivée du train Andrézieux-Le Coteau, Roanne regretta sa

décision. D'autant plus que divers intérêts poussaient pour que la ligne ne passe pas par Roanne mais soit dirigée sur Montbrison alors Préfecture.

Heureusement, Roanne avait probablement pour elle le meilleur « avocat » de l'époque en sa faveur en la personne du Duc de Persigny, proche de Napoléon III et natif de Saint Germain l'Espinasse et qui fit tout pour que la ligne passe bien par Roanne et accessoirement par son village natal...

Les études pour la construction de la gare de Roanne et de cette ligne (La Palisse - Roanne) commencèrent en 1851 et elle fut

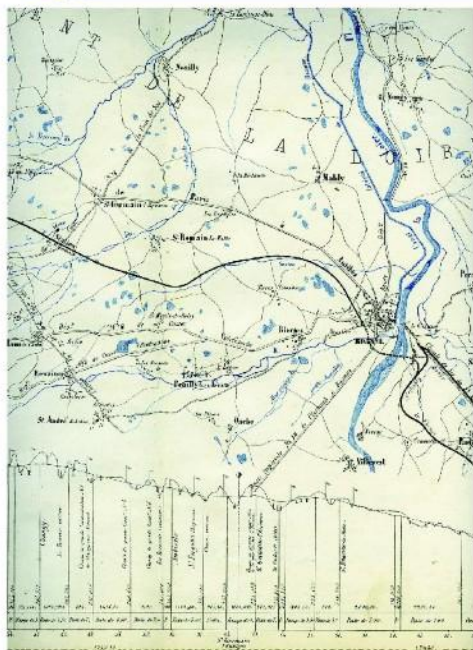


inaugurée le 7 juin 1858. Avec la gare de Roanne était construit le pont sur la Loire reliant Roanne et Le Coteau. En 1858, est donc établie la liaison Paris-Lyon via Saint-Etienne.

Au fil des années, le nombre de destinations directes au départ de Roanne a augmenté à partir de 1858 pour culminer vers 1938. Par la suite, c'est l'inverse qui est arrivé. Le dernier direct pour Paris a disparu en 1989.

Source: «Les cahiers de l'histoire ferroviaire Ligérienne» par Gérard Vachez.





Comme il est dit plus haut, Roanne a refusé l'entrée de la ville au tout nouveau chemin de fer en 1833 comme deux autres grandes villes: Tours et Orléans. En 1830, un docte professeur ne dit-il pas que les voyageurs, victimes de la vitesse vont mourir d'asphyxie. Mais Roanne comme les autres villes se rend à la raison. On pose donc les rails et pour cela on creuse entre Fultière (voie sous pont) et La Raillière. Les terrains quaternaires révèlent 34 fragments d'os de mammouth et de rennes (cf. Le P'tit Curieux N°17). Ils sont dans les collections du musée Déchelette.

La station de Saint Germain, si décriée par le conseil municipal en 1857, fut utile à l'économie du pays, car le même registre fait état des plaintes diverses des commerçants ou des particuliers. Les quais sont trop étroits, il faut les élargir (1896); il n'y a pas de pont-bascule ni de grue, vu " l'extension considérable prise par la gare " (1909); il faut améliorer le service, il n'y a pas d'arrêt de nuit (1911). La commune demandera un arrêt ferroviaire, ou une halte, à Saligny (1914) puis sur la D18 (1927) mais en vain.



La SNCF aménage progressivement les passages à niveau de sorte qu'aucune roue ne puisse se coincer et que la traversée des voies soit sans cahot.

Si vous vous promenez du côté de Saligny, vous pourrez voir la présence d'une digue, vestige d'un très grand étang qui fut traversé par la voie ferrée.

D'aucuns diront que bien avant le passage du chemin de fer, une diseuse de "bonnes aventures" aurait prédit que cet étang serait traversé par un engin allant à grande vitesse : légende ou réalité ?

Le passage du chemin de fer perturba également le tracé des chemins; un compte rendu du conseil municipal de 1857 nous parle d'un financement à ce sujet.



Vu et approuvé le 15 octobre 1857  
 Pour le Préfet, le Secrétaire Général

Le conseil municipal a décidé de venir en aide à Monsieur le curé de la paroisse et lui donner un témoignage de la reconnaissance est d'avis de consacrer à la dépense précisée les 1000 Frs dont il s'agit et il prie Monsieur le Maire de demander à l'autorité compétente l'autorisation de ce crédit qu'il vote à l'unanimité.



Séance tenante et le même jour le maire a proposé au conseil de déterminer l'emploi des fonds extraordinaires résultant d'une somme de 1000 Frs accordée à la commune par la compagnie de chemin de fer en la personne de Monsieur Moreau ingénieur en chef à titre de gratification pour l'indemnité de la défection du chemin de la Raillère; sur la proposition de Monsieur le Maire, le conseil municipal considérant d'une part la nécessité de solder une dépense occasionnée par l'acquisition d'une nouvelle cloche et de l'autre appréciant le don généreux de 1500 Frs fait à la commune pour l'objet dont il s'agit, par Monsieur Granjon son curé et celui de 300 Frs par Monsieur Annier curé de Saint Rambert sur Loire. Le conseil municipal décidant venir en aide à Monsieur le curé de la paroisse et lui donner un témoignage de la reconnaissance est d'avis de consacrer à la dépense précisée les 1000 Frs dont il s'agit et il prie Monsieur le Maire de demander à l'autorité compétente l'autorisation de ce crédit qu'il vote à l'unanimité.

Vu et approuvé à Saint Etienne le 15 octobre 1857  
 Pour le préfet, le secrétaire général ???



Jean-Yves Joannet  
 La Malgarie route de noailly  
 42 640 St-Romain-la-Motte

Cuisines et salles de bains  
 personnalisées sur mesure



Tel-fax: 04 77 666 572

E-mail:  
 j-y.joannet@orange.fr



## La rubrique jardinage parle du sapin de Noël



En cette période de Noël, le P'tit Curieux jardinier a demandé aux Saint Romains, plus particulièrement à ceux du *lotissement des acacias*, quel était leur choix en ce qui concernait le sapin de Noël.

Que ce soit Bernadette, Elisabeth ou Françoise et Michel, ils sont unanimes : leur préférence va au sapin artificiel.

Pour eux, les avantages sont nombreux :

« Pas besoin de ramasser les aiguilles »

« On peut le garder plus d'un mois »

« Cela permet de profiter plus longtemps de la magie de Noël »

...

Sa place est traditionnellement à l'intérieur mais Françoise et Michel décorent également un pin de leur jardin.



### MON BEAU SAPIN

*Mon beau sapin, roi des forêts  
Que j'aime ta verdure  
Quand par l'hiver, bois et guérets  
Sont dépouillés de leurs attraits  
Mon beau sapin, roi des forêts  
Tu gardes ta parure*

*Toi que Noël planta chez nous  
Au saint Anniversaire  
Joli sapin, comme ils sont doux,  
Et tes bonbons, et tes joujoux  
Toi que Noël planta chez nous  
Par les mains de ma mère*

Quel que soit le sapin, la décoration est essentielle. C'est même pour Bernadette un temps de bonheur familial : « C'est toujours le même plaisir d'année en année. Petits et grands veulent participer à la décoration du sapin ».

Certains sélectionnent même les couleurs de leurs décorations. Françoise et Michel ont opté pour le bleu et l'argent



La commune a opté pour un sapin naturel acheté à Saint Haon-le-Vieux lors de la vente annuelle de sapins organisée par le comité des fêtes

#### D'après "O Tannenbaum" de Ernst Anschütz (1824)

Le P'tit curieux n'a pas eu de réponse d'amateurs de sapins naturels mais il suppose qu'ils sont quand même nombreux. Nous ne saurons donc pas quelles espèces sont les plus prisées à Saint Romain : épicéa, abîès Nordman... alors rendez-vous dans le P'tit Curieux de Noël prochain!



## La rubrique culturelle

Sous le sapin de Noël de la bibliothèque, les lecteurs ont découvert les nouveautés de cette année.

Pour les adultes : « Le cercle littéraire des amateurs d'épluchures de patates » de MaryAnn Shaffer et Annie Barrows aux éditions NIL, « Firmin ou l'autobiographie d'un grignoteur de livres » de Sam Sauvage aux éditions Actes Sud, le nouveau Stéphanie Meyer « Les âmes vagabondes » chez JC Lattès ou le dernier Harlan Coben « Peur noire » chez Fleuve Noir... mais

aussi Gibert Bordes, Christian Signol, Douglas Kennedy, « Les bons bougres » de Claire Van-Kinh et un livre plein d'astuces sur les fruits et légumes. De quoi satisfaire les nombreux lecteurs et les emprunteurs du Club du 3ème Age. Pour les enfants, des comptines et jeux de doigts, un imagier en anglais, une encyclopédie des enfants du monde et bien sûr une histoire de Noël « Noël pour tous! » d'Antoine Guillopé aux



éditions p'tit Glénat. Les écoliers de Saint Romain la Motte étaient ravis de découvrir ce nouvel album et d'autres histoires de Noël racontées par l'équipe de la bibliothèque.



### L'avis de nos lecteurs :

- « A propos de « fruits et légumes, 1001 usages bien-être » : pour chaque fruit et légume, une centaine environ, on découvre des astuces pour le quotidien et leurs vertus en santé, cuisine, maison ou beauté et même un peu d'histoire. A découvrir ! » Christine.
- « Je n'oublie jamais de choisir en plus d'un ou deux romans, un magazine ou un documentaire, les rayons regorgent de trésors ! Plus de 2800 livres et 480 vidéos ». Claude
- « Il y avait beaucoup de films de Noël, pour les vacances c'était super ! » Amandine.

Le fonds de documents (livres et vidéos) est renouvelé en partie par la Médiathèque du Conseil Général de la Loire, les nouveautés sont acquises grâce à la subvention municipale.

Rappel des horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 8h30 à 11h45.

L'inscription et le prêt sont gratuits. Durée du prêt pour les livres : 3 semaines et pour la vidéo : 1 semaine.

Petits et grands, n'hésitez pas à vous inscrire !

*Toutes les générations fêtent Noël*



**au basket,**



**à l'école,**



**au foot,**



**au repas du CCAS**

**au club amitié et gaieté,**





*« Pigments d'émotions »*  
*Première exposition de la jeune artiste peintre-sculpteur*  
**Julie ARTHAUD**



La mise en relation innovante entre un lieu de caractère, le clocher de Saint-Romain-la-Motte, récemment aménagé, et une toute jeune artiste saint-romanaise, Julie Arthaud, 22 ans, y exposant pour la première fois ses toiles, acryliques, huiles, et pastels fut une réussite..

Julie a investi cet espace insolite les samedi 12 et dimanche 13 décembre, de 10 h à 18 h pour faire découvrir ses œuvres au plus grand nombre. Cette jeune artiste qui manie aussi bien peinture et

sculpture, aime traduire l'émotion des visages et présente un festival de portraits aux couleurs chaudes, tonalités que l'artiste affectionne particulièrement et résultantes de voyages exotiques sur le continent africain.

En possession déjà très jeune d'une technique assurée, Julie a eu le privilège de suivre durant 8 ans, tout en préparant le bac littéraire, option art plastique et art appliqué, obtenu en 2005, les cours de dessin et peinture du renommé peintre roannais, Bernard Sapaly, conseils qui la guident aujourd'hui vers des œuvres d'une surprenante intensité et rigueur esthétique. Mélancolic, chagrin, rêverie, inquiétudes, mystères, découvertes, tout un pêle-mêle

d'émotions que Julie traduit par des coups de pinceaux, crayons, fusains ou pastels.

Etudiante en 4ème année au Lycée des métiers d'art de la SEPR à Lyon, Julie maîtrise également de solides connaissances en bijouterie et joaillerie et se spécialise actuellement en sertissage avant d'aborder la gemmologie.



Julie n'arrête donc pas sa production artistique aux tableaux. Lors de ce week-end, elle nous a proposé en parallèle ses créations originales de bijoux, bagues, pendentifs, bracelets, autant d'idées de cadeaux pour Noël.

En nous offrant les aspects multiples de la création, Julie ouvre également une nouvelle page de la vie culturelle et artistique de la commune dans un lieu « tremplin » propice à la découverte d'œuvres originales et de qualité. Une exposition qu'il ne fallait pas manquer.



## Plen de projets à l'école



### Expo-vente

Comme l'année dernière, une expo-vente de livres a été organisée dans l'école avec la collaboration de la librairie Ballansat de Renaison. Les 3, 4 et 5 décembre les élèves ont ainsi pu découvrir une grande variété de livres et des activités spécifiques ont été organisées ces jours-là. (Classement de livres par catégorie pour les plus grands, ateliers de lecture avec les grands parents volontaires pour les plus petits) Les familles et les habitants du village ont été invités à venir découvrir la sélection d'albums, de romans, de documentaires destinés à tous, des plus petits aux adultes. Ils furent nombreux à repartir avec quelques livres que l'on a retrouvés sous les sapins de St Romain au matin du 25 décembre. Cette opération a permis d'obtenir des bons d'achat en livres pour la BCD de l'école et sera renouvelée l'an prochain. Enfants et enseignants remercient tous ceux qui ont participé à cette vente.

### Le plein de projets pour l'année

Cette année encore, les élèves de St Romain la Motte auront l'occasion de participer à de nombreuses activités mises en place par les enseignants. Ce sera pour eux l'occasion de

travailler autrement, de découvrir des lieux de culture, des artistes et d'autres enfants. Ainsi, tous pourront se mesurer à d'autres enfants lors des rencontres sportives, se rendre au théâtre de Roanne pour des spectacles musicaux. Ensuite, selon leur classe, certains se rendront au musée Déchelette pour des visites et des ateliers ou au cinéma Renoir pour découvrir le septième art. Des correspondances avec d'autres classes sont prévues (dont une partie par messagerie électronique) ainsi que la participation à des animations proposées autour du métal ou du développement durable avec des partenaires locaux. Deux classes participeront au projet Chemin des écoliers qui permettra de créer un circuit pédestre et culturel autour du village. Deux spectacles seront proposés en fin d'année à l'école et dès janvier, l'école de musique reprendra ses interventions avec Armelle pour préparer la fête de fin d'année qui aura lieu le vendredi 25 juin.. Et pour finir, le jardin potager reprendra vie aux beaux jours pour le plaisir des yeux et du palais et une vente de plantes aura lieu les 30 avril et 1er mai.

Voici de quoi bien occuper l'année et intéresser les enfants. Toutes ces actions sont possibles grâce au financement du Sou des Ecoles et à l'action de ses bénévoles. Merci à eux.

### Classe transplantée

Cette année, la classe de CM2 de l'école de St Romain la Motte partira en classe découvertes au Bessat (au-dessus de St Etienne). Du lundi 1er février au vendredi 5 février, nous aurons un grand chalet pour notre classe et une autre école. Nous ferons du ski de fond et des raquettes et travaillerons sur la météo et l'énergie. Pendant ce séjour, nous aurons notre guide «Marjorie». Tous les soirs, on aura une veillée que nous organiserons (sauf le premier jour, consacré au conte). Nous allons aussi un petit peu travailler!!! Sur le chemin du retour nous irons visiter le planétarium de St Etienne!  
*Laurine Maëlys et Coralie*





## Sou des écoles

le bureau :

Présidente	: Mme GEFFROY Margarida
Trésorière	: Mme FRAISE Béatrice
Trésorière adjointe	: Mme DUPIN Laëtitia
Secrétaire	: Mme MATHELIN Béatrice



La commission cantine :

Mme Peresz Valérie  
Mme Xavier Céline



Les membres actifs :

Mme Albert Elisabeth  
Mme Brossat Céline  
M. Buisson Christian  
Mme Chevier Delphine  
M. Fournier Didier  
Mme Lassaigne Valérie



Lors de l'assemblée générale, nous avons rappelé le but de l'association : soutenir financièrement les projets des enseignants. Dans ce but, chaque année, l'association met tout en œuvre pour recueillir des fonds en vue de financer les sorties des enfants de l'école.

- le 17 octobre : Nous avons fait venir un groupe de Gospel, « ENTRE CIEL ET TERRE » pour un concert vocal à l'église de St Romain.

Bilan : le peu de personnes présentes ont été ravies.  
Nous renouvelerons dans 3 ou 4 ans.

- Le 22 novembre : Loto

Calendrier des manifestations à venir :

- 6 février : repas dansant
- Début juin : tombola
- 25 juin : fête de l'école
- Non défini : ventes de brioches et de pizzas.



Le fonctionnement du restaurant scolaire, qui dépend du sou, reste inchangé cette année (même avec l'arrêt maladie de la cantinière, Mme Beaujeu Annie) : les enfants s'inscrivent le matin pour le déjeuner, chacun dans leur classe respective, et la facturation se fait en fin de mois. Il n'y a pas d'augmentation du prix du repas cette année : 3.10 € pour les enfants et 3.30 € pour les adultes.

La section gymnastique d'entretien pour adultes est toujours en place. Ouverte à tous, ces séances ont lieu les jeudis de 18h15 à 19h15 à la salle polyvalente de l'école. A ce jour, 5 personnes seulement en bénéficient. Pour tous renseignements, contactez Mme Aulas au 04 77 64 50 32.

## PG - CATM

### Les P.G.-C.A.T.M. à Paris

Samedi 5 décembre et parmi de nombreux représentants, une délégation des A.C.P.G.-C.A.T.M. du Roannais était invitée à la cérémonie officielle au Mémorial National des victimes tombées en Afrique du Nord, quai Branly à Paris.

Dix-sept anciens combattants de Saint-Romain-la-Motte étaient présents. C'est sous l'orage et la pluie qu'un nombre impressionnant de drapeaux, dont les nôtres, représentant les sections, se sont levés à l'ouverture de la cérémonie présidée par le Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, Hubert Falco.

En présence d'une foule importante, et encadrées par les musiciens de la Garde Républicaine, plusieurs unités de l'armée française ont écouté le rappel aux souvenirs de tous les combattants tombés en Afrique du Nord, en obéissance à la France.

La section cantonale de Saint-Haon-le-Châtel et Saint-Romain-la-Motte, composée de trente-cinq CATM, trois veuves CATM et sept veuves PG accompagnés du président Gabriel Duverger, vice-président Michel Moncorgé, secrétaire Joseph Bouchery et trésorier Maurice Chanelière, était de retour après un voyage de 18 heures, ponctué seulement d'une pause déjeuner à Nemours.



Remise de la Croix du combattant.



## A.S.S.R. Basket

La société compte actuellement 14 équipes dont 9 équipes jeunes s'étalant de baby basket à cadet ce qui représente environ 100 licenciés. Cet effectif important existe grâce à la grande implication des parents.

Six équipes adultes complètent le club : trois équipes masculines et trois équipes féminines.

Chez les garçons, l'équipe fanion évolue au plus haut niveau départemental.

Chez les filles, l'équipe 1 évolue en RF3 ligue du Lyonnais.

Toutes ces équipes sont encadrées par des entraîneurs

bénévoles dont il faut souligner le mérite. Les différentes rencontres de chaque week-end ainsi que l'horaire des différents entraînements sont affichés à la salle ERA.



*Le bureau se compose de :*

**Président Konefal Jean tél 0673539199**  
**Secrétaire Geraldine Moncorgé tél 0477677130**  
 ou 0673111643  
**Trésorier Jean Pierre Chevrier tél 0477645094**  
**Communication Presse Jean François Rogue**



**Trois commissions complètent l'encadrement:**

**Commission animation**  
**Commission sportive**  
**Commission matériel**



Si vous êtes attirés par cette discipline, n'hésitez pas à contacter un membre du bureau.

Un effort important a porté sur la formation des jeunes et des très jeunes avec l'organisation par la commission sportive et les entraîneurs locaux de stages pendant les vacances scolaires.

Ces stages ont connus un succès considérable à la grande satisfaction des dirigeants.

**Manifestations à venir :**

- . 9 mai 2010 rassemblement de baby basket regroupant le nord du département
- . 5 juin 2010 à midi barbecue géant
- . 13 novembre repas dansant.

*L'ensemble du club souhaite une bonne année 2010 à tous ses sympathisants.*



## Club " Amitié et Galeté "

L'association créée en 1977 permet à toutes les personnes atteignant l'âge de la retraite de se retrouver le mardi tous les quinze jours à partir de 14 h à la salle municipale. Ces rencontres apportent un échange, une façon de mieux se connaître et parfois même de vaincre la solitude. Les personnes souhaitant s'intégrer au groupe seront les bienvenues.

Depuis deux ans, une équipe de marcheurs se retrouve tous les lundis matins, pour sillonner sur un parcours variant de 6 à 10 km, les chemins de Saint-Romain-la-Motte et ses environs. A noter que les personnes extérieures sont les bienvenues.

### Composition du bureau :

Président	Henri SOUCHON
Vice-président	Jean DUVERGER
Treasorier	Yves TRIVES
Treasorier-adjoint	Hélène DEAL
Secrétaire	Marcel BOUCHERY
Secrétaire-adjoint	Michel MONCORGE
Membres délégués	Claudette TRIVES, Jeanmine GARDET, Victor GENESTE, Lucien GRISARD, Anne-Marie CHAUMET, Marcel BERT, Jacqueline SOUCHON, Henri DEBOUGY, Maurice CHANELIERE.



### Calendrier 2010 :

Mardi 5 janvier	Fête des rois
Mardi 16 février	Bugnes
Vendredi 5 mars	Concours de belote salle ERA
Mardi 27 avril	Repas des anniversaires
Mardi 25 mai	Fête des mères et des pères
Mardi 22 juin	Sortie grenouilles
Mardi 7 septembre	Méchoui
Mardi 21 septembre	Assemblée générale
Vendredi 15 octobre	Concours de belote salle ERA
Mardi 14 décembre	Repas de Noël



**EURL GARAGE PAYRARD**

**CITROËN**  
RÉPARATEUR AGRÉÉ

Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Voitures occasions  
Station TOTAL

42640 ST GERMAIN LESPINASSE  
Tél. 04 77 64 51 74 - Fax 04 77 64 58 85

**La Baguette Enchantée**  
BOULANGERIE - PÂTISSERIE

Pains de campagne, pains spéciaux  
Pâtisserie, Viennoiserie pur beurre  
Pièces montées, entremets personnalisés

Le Bourg - 42640 ST ROMAIN LA MOTTE  
Tél. 04 77 64 53 29

du mardi au samedi  
- de 7H00 à 19H00  
le dimanche  
- de 7H00 à 13H00  
Fermé le lundi



## Loisirs danse

### Composition du bureau :

Président	Jean-Paul CHANTELOT
Vice-présidente	Renée GUERIN
Secrétaire	Annick DUBESSY
Secrétaire-adjointe	Monique GOUTEY
Trésorière	Martine BOUFFANGE
Trésorière-adjointe	Josiane BEAUCHET



L'association « Loisirs Danse », toujours aussi active, voit le nombre de ses adhérents augmenter chaque année.

Qui danse aujourd'hui ?

Tous. Hommes, femmes, jeunes et moins jeunes, de tous milieux.

Que danse t-on ?

Tout. La valse, le tango, le charleston, le chachacha, le paso doble, le country ...

La pratique de la danse permet de se divertir, se rencontrer et nouer de solides amitiés les mercredis de 19 H 30 à 22 H 00.



Au cours de l'année écoulée, différentes manifestations ont eu lieu : soirée de Noël, galette, soirée carnaval, repas de fin d'année animé.

L'assemblée générale fixée au mercredi 28 avril conclura la saison 2009-2010.

Comptoir  
du Village

Gamm vert

Magasin EUREA Coop

Route de Noailly

42640 Saint Germain Lespinasse

Tél : 04-77-64-51-67

Ouvert le lundi de 14h à 18h ; du mardi au  
vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 18h ; le  
samedi de 8h30 à 12h

## Section pétanque club des jeunes

### Prochaines dates à retenir pour 2010 :

- Concours vétérans tous les lundis du mois de mai : le 3 – 10 – 17 – 24 à 14h
- Les vendredis soir à 19h en semi-nocturne : les 30 avril – 28 mai et 25 juin
- La Fête de la boule : le dimanche 13 juin
- Le challenge Di Guisto Jean-Guy et Souchon Gérard : le samedi 18 septembre à partir de 10h
- Concours en doublette du Club des Jeunes : le samedi 2 octobre
- But d'honneur : le dimanche 26 septembre
- Assemblée générale : le dimanche 28 novembre
- Soirée dansante à la salle ERA : le samedi 16 octobre
- Concours au Pétanquodrome tous les jours et concours les mois d'hiver.

### Composition du bureau :

Présidents d'honneur	Jean-Guy DI GUISTO et Gérard SOUCHON		
Président	Jean ZAPPAROLI		
Vice-président	Patrick VIEILLY		
Secrétaire	Frédérique VIEILLY		
Secrétaire-adjoint	Hervé AUCLAIR		
Trésorière	José MIGNARD		
Trésorière-adjointe	Denise ZAPPAROLI		
Membres	Michel OLLAGNIER, Colette SOUCHON, Jean-Louis PINEY, Jean-Bernard DESROCHE, Alain MEILLEURET, Monique MEILLEURET, Simon TALLARDAT, Laurent VIVIERE		

L'année 2009 aura été une saison bien triste pour le club de pétanque avec le décès de deux de ces piliers à savoir Jean-Guy DI GUISTO et Gérard SOUCHON, responsables de la section des vétérans et des concours au sein du club.

Cette année, c'est une féminine qui a obtenu les meilleurs résultats au niveau du club, à savoir notre secrétaire Frédérique VIEILLY qui a réussi plusieurs fois à participer au carré final des tournois nationaux. Les autres résultats n'ont pas vraiment répondu aux attentes du président qui espère voir sa section remporter davantage de trophées pour l'année 2010. L'arrivée de nouveaux joueurs apportera sans conteste une émulation à une société sportive déjà dynamique.

Pour la saison 2010, le club a prévu un entraînement hebdomadaire les vendredis à partir de 17 h pour tous les joueurs et amis du club, jeunes et moins jeunes.



## Tennis club

Le tennis, un sport pour tous aussi bien en loisir qu'en compétition

Le club dispose :

- d'un cours en béton poreux neuf équipé de l'éclairage
- de quelques plages horaires dans la salle ERA.
- d'une école de tennis encadrée par un initiateur, le samedi matin pour les plus jeunes, le mardi soir pour les plus grands et les adultes.



La formation est sous la responsabilité de Mme BOURBOUJAS Françoise tél 04.77.64.54.77.

Concernant les compétitions :

- Une équipe féminine participe aux divers championnats et tournois.
- Deux équipes masculines concourent aux différentes épreuves départementales et tournois de la région.

Pour une somme modique, le club propose une carte permettant de jouer tout l'été.

Tout renseignement concernant la pratique du tennis peut être obtenu auprès d'un dirigeant du club pendant les plages de l'école ou en téléphonant à un membre du bureau.

Le bureau du tennis-club est composé ainsi :

Président	Jean-Claude DUBANCHET	04.77.64.51.24
Vice-président	Paul BOURBOUJAS	04.77.64.54.77
Trésorier	Stéphane SAUTET	04.77.64.52.84
Secrétaire	Raymond GONZALEZ	04.77.64.54.41



s.a.r.l. **Frédéric  
PUVILLAND**

**CHAUFFAGE PLOMBERIE ZINGUERIE  
COUVERTURE CLIMATISATION  
ENERGIES RENOUVELABLES**

42640 ST ROMAIN LA MOTTE ☎ / - 04-77-64-59-69-

## Le comité des fêtes

Les nombreuses animations 2009 du Comité des Fêtes se sont achevées par le Gentleman Cycliste des Générations organisé le dimanche 25 octobre. Les responsables du Comité remercient tous les acteurs qui ont contribué à la réussite de ces manifestations.

*Les participants du gentleman des générations s'activent sur les routes de Saint Romain...*



L'année 2010 s'annonce riche en animations et débutera par la foire du 20 février.

Là encore exposants, commerçants et annonceurs ont répondu à notre invitation. Les charcutiers bénévoles seront là pour faire déguster le boudin. Le pot au feu sera servi cette année à la salle ERA. Pour sa troisième année d'installation à Saint-Romain-la-Motte, « La Baguette Enchantée » fera découvrir ses succulentes spécialités et son pain cuit au bois. Les temps forts de la foire seront rythmés par les trompes de chasse.

*Un programme haut en couleurs que le Comité des Fêtes s'active à finaliser.*



## Amicale boule



Cette année, l'Amicale boule se retrouve confrontée à un défi qui lui revient environ tous les douze ans, l'organisation du challenge de l'A.B.C.R.

Ce concours qui regroupe tous les clubs de la côte Roannaise et de l'Ouest Roannais se déroulera le jeudi de l'Ascension sur le terrain proche de la salle ERA. Nul doute que grâce à l'implication de tous les membres de l'association, cette compétition sera également une fête pour tous les adeptes de la boule lyonnaise.

A côté de cette manifestation phare, l'Amicale organise comme tous les ans ses challenges toujours appréciés des participants.

Cette année, le challenge Maxime Besson commun au club de Saint Romain et de Riorges se déroulera au Pont des Places.

Pour le concours des maires de Saint Romain la Motte et Saint Romain le Puy, un car nous emmènera dans le sud du département pour une après-midi riche en souvenirs.

Un voyage nous emmènera en Auvergne. Vous retrouverez toutes les dates dans le calendrier des manifestations.

Si le coeur vous en dit, vous pouvez venir jeter la boule tous les vendredis après-midi sur les jeux au bord du Filerin.



TRANSPORTS URGENTS  
TRANSPORTS DE PRESSE

GEORGES Besson

42140 SAINT ROMAIN LA MOTTE  
TEL - FAX 06 37 84 84 86  
06 37 84 84 86



Ent. **Bruno JURY**

Plomberie - Chauffage  
Énergies renouvelables  
Tuyauterie industrielle

Rue du 14 juillet - 42300 ROANNE

Port. 06 70 37 26 13

jury@wanadoo.fr

## Entente Filerin Foot

L'Entente Filerin Foot a connu une fin de saison 2008-2009 riche en émotions avec la participation de l'équipe seniors I à la demi finale de la Coupe de la Loire. Evènement exceptionnel pour la vie d'un club comme le nôtre de parvenir à ce stade de la compétition. Cette performance a été accomplie par des joueurs motivés ayant appliqué à la lettre les consignes de leur coach, Mickaël.

Cette équipe a éliminé préalablement des équipes prestigieuses : Villars en seizième, Saint Chamond en huitième et les Algériens du Chambon en quart. Notre équipe a dû s'incliner en demi-finale contre l'équipe phare du Roannais, Loire Nord Football Club. Cette performance a été saluée officiellement le 28 décembre 2009 par les deux municipalités qui avaient convié le joueur professionnel du Paris Saint Germain, Sylvain Armand.



Pour la saison 2009-2010, l'EFF compte 160 licenciés répartis sur Cette année, les noms des catégories jeunes ont changé afin de se conformer avec le règlement européen.

U7-U9: débutants, U11: poussins, U13: benjamins, U15: 13 ans, U17: 15 ans et U19: 18 ans

l'ensemble des catégories.  
mettre en

### Bureau :

Présidents :	Jean Paul BERAUD	04-77-23-35-01
	Gérard CHAVEROCHE	04-77-64-53-02
Secrétaires :	Marie Thérèse RAQUIN	04-77-64-53-13
	Jean Jacques PERROTON	04-77-64-52-48
Trésorier :	Ludovic FENOUX	06-98-05-64-20
Responsable sportif général :	Michaël VIELLY	06-19-92-59-77

### Les manifestations de la saison 2009-2010 :

Mercredi 11 novembre 2009 :	Concours de belote
Samedi 12 décembre 2009 :	Noël de l'EFF
Vendredi 8 janvier 2010 :	Tournoi Seniors de foot en salle (salle ERA de Saint Germain)
Samedi 13 mars 2010 :	Repas dansant (salle ERA de Saint Romain)
Samedi 1er mai 2010 :	Concours de pétanque
Samedi 12 juin 2010 :	Tournoi loisir des anciens
Vendredi 18 juin :	Tournoi seniors inter entreprises
Dimanche 27 juin 2010 :	Assemblée Générale du club



Les membres du bureau demeurent à l'écoute des enfants souhaitant pratiquer le football et des parents désirant s'impliquer dans la vie du club. N'hésitez pas à nous contacter.

*Un siècle déjà à Saint Romain.*

Suite à une circulaire du 9 juillet du début du siècle émanant de la préfecture concernant la désinfection, le maire signale au conseil municipal du 29 août, l'intérêt qu'il y aurait à avoir à disposition une lessiveuse, permettant en cas de maladies épidémiques de procéder immédiatement à une première désinfection.

Nous sommes en pleine épidémie, où est passée la lessiveuse ?

*Lutte contre la chenille processionnaire du pin*

Le P'tit Curieux de novembre 2008 titrait: "Processionnaires attention danger".

On vous rappelle que les poils de la chenille sont très allergènes pour l'Homme.

Dans le cadre d'une procédure coordonnée avec la commune et dans un souci de santé publique, l'ONF peut intervenir pour écheniller les arbres touchés de manière systématique et à grande échelle. Cette opération doit être effectuée entre décembre et fin février.



**Pour toute demande d'information complémentaire ou devis gratuit:**

Office National des Forêts

Agence Ain - Loire - Rhône: standard échenillage 06 27 96 12 81

Mail: chenille.lutte@onf.fr

**Contactez la mairie (04.77.64.50.43) sur l'existence d'une liste d'inscription permettant d'assurer une intervention coordonnée à l'échelon de la commune.**

*Et pendant l'automne...**Les classes en 9 s'éclatent...*

La queue  du chat

[www.piecesuniques.fr](http://www.piecesuniques.fr)

Création d'objets de luxe

Cadeaux originaux et uniques

Homme, Femme, Enfant, Naissance  
en un seul exemplaire, fait main.

## *Coralie Aulas, de la poupée à la ballerine*

Coralie Aulas, jeune saint-romanaise de 14 ans a rejoint, pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, l'école de danse de Nanterre, une grande école qui constitue la voie royale pour mener les meilleurs à l'Opéra National de Paris.

Pour intégrer plus tard le corps de ballet au sein de cette institution à la réputation d'excellence internationale, Coralie ne ménage pas ses efforts et rêve d'accéder au statut d'étoile, à l'image de son modèle, Dorothee Gilbert

Remarquée dès l'âge de 4 ans, au centre social de Mably par son professeur Christel Maisonneuve, elle est dirigée deux ans après vers l'école Agora où ses professeurs de danse Emmanuelle Mesnard et Nelly Pierson lui proposent à dix ans le concours d'admission à l'école de Nanterre.

Après une première sélection rigoureuse sur des critères physiques de poids, de taille, de souplesse, Coralie doit franchir une seconde étape quant à son niveau, sa mémoire, sa musicalité.

Coralie est sélectionnée, c'est le bonheur. Mais l'envie de danser nécessite son éloignement alors qu'elle n'avait que 11 ans, un acte de courage pour toute une famille puisque le bonheur de Coralie en dépend

Puis il a fallu faire face aux dépenses générées par cette scolarité exceptionnelle. Ses parents créent alors l'association « C pour la danse » avec ses professeurs, font appel aux compagnons du voyage, à la Fondation Télémaque ou encore au Ministère de l'Égalité des Chances et obtiennent des aides permettant à Coralie de poursuivre son rêve.

- Coralie, « petit rat de l'Opéra », D'où vient cette appellation ?

- Cette expression est apparue alors que les élèves prenaient encore leurs cours au Palais Garnier. Les chaussons rappelaient, sur le parquet des couloirs, le trottement des rongeurs.

- Parlez-nous de ce cursus particulier autant que difficile ?

- La danse est un art exigeant et particulier et ma passion est la danse. Il m'a fallu quitter le milieu familial très jeune car il faut former très tôt son corps, ses tendons, ses articulations à cette discipline où la sélection est quasi permanent

e. Annuellement, bien sûr, lors des examens permettant l'accès à la classe supérieure mais aussi ponctuellement, lorsque les productions chorégraphiques viennent choisir des danseuses comme ce fut le cas avec Casse-Noisette.

« Comment se déroule une semaine à l'école de danse ?

Ce sont 15 heures de danse hebdomadaires avec solfège, danses folkloriques, histoire de la danse et 20 heures de cours réparties sur 5 matinées. La danse exige une discipline de fer, rien n'est parfait, on peut toujours faire mieux. Il faut beaucoup de rigueur et de nombreux exercices d'assouplissement.

Arrivée à la 1<sup>ère</sup> division, Coralie passera le concours d'entrée dans le corps de ballet sélection impitoyable où ils ne seront plus que 4 ou 5. Mais comme la grâce est son mode de vie, et la perfection son obsession, nul doute que Coralie atteindra et dépassera son rêve né au berceau, devenir danseuse étoile.





Pompes Funèbres - Marbrerie

## GOUTAUDIER ET FILS

RENAISON

04 77 64 21 21 24h/24

Organisation complète des funérailles  
Prévoyances funéraires - Crémation - Tous travaux de cimetière.  
Chambre funéraire en dehors des villes,  
à côté des familles et des amis.

Chambre funéraire, Magasin d'articles funéraires :  
571 Route de Roanne 42370 RENAISSON

PLOMBERIE-SANITAIRE  
CHAUFFAGE CENTRAL



### SARL VERNAY

16, rue Louis Ranvier  
42300 ROANNE

Tél. 04 77 69 71 31  
Fax 04 77 69 65 94

FNAIM

## Agence Immobilière

Ludovic Souchon & Cie

### Ludovic SOUCHON

06 26 43 25 52

TOUTES TRANSACTIONS  
APPARTEMENTS - MAISONS - COMMERCES - TERRAINS

10 place M<sup>e</sup> de Latre de Tassigny  
42300 ROANNE

Tel. 04 77 78 14 46  
souchonimmobilier@orange.fr

Pour imaginer et gérer Autrement  
votre dynamique territoriale...



- Urbanisme
- Maîtrise d'Oeuvre V.R.D.
- Paysage
- Assainissement

Bureau d'études **RÉALITÉS**  
34, Rue Georges Plasse  
42300 ROANNE  
Tel. 04 77 67 83 06



**MECA-AGRI 42**  
Ets PEPIN  
ZI. BONVERT 42300 MABLY  
04777 10338 FAX 0477702542

BAR

TABAC

PRESSE

AUBERGE

Cuisine traditionnelle

04 77 64 58 87 Le Bourg - ST Romain La Motte

## Les Sens ' Ciel

Rose Marie MONLOUP  
Patrick DUMAS

## Thé ou Café ?

Notre espace dégustation  
vous propose :

Thés, cafés, cacao, cappuccino

# THIVOYON

Les Halles Diderot - 100, rue Jean Joules / ROANNE

# H.E.D.

Hygiène Entretien Diffusion

PRODUITS &  
MATERIELS  
DE NETTOYAGE

Jean-François GEAY  
Port. 06 32 38 27 98

62 Route de Roanne  
42720 POUILLY SOUS CHARLIEU

hygiene-entretien-diffusion@club-internet.fr

Tél. 04 77 60 75 32  
Fax 04 77 60 88 53



**LES CLASSES EN 9**